

NORME INTERNATIONALE

ISO
105-E11

Deuxième édition
1987-12-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie E11:

Solidité des teintures au vaporisage à la pression atmosphérique

Textiles — Tests for colour fastness —

Part E11: Colour fastness to steaming

Numéro de référence
ISO 105-E11 : 1987 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 105-E11 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (incorporée dans l'ISO 105-E : 1978), dont elle constitue une révision mineure.

L'ISO 105 a été auparavant publiée en treize «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec des dates de publication allant de 1978 à 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» dont chacune était désignée par la lettre correspondant à la partie respective et par un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Ces sections sont à présent publiées à nouveau comme documents séparés, eux-mêmes désignés «parties» mais en conservant leurs désignations alphanumériques antérieures. Une liste complète de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie E11:

Solidité des teintures au vaporisage à la pression atmosphérique

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 105 spécifie une méthode destinée à la détermination de la résistance des teintures sur les textiles de toute nature, à tous leurs stades de transformation, à l'action du vaporisage à la pression atmosphérique.

2 Références

ISO 105, *Textiles — Essais de solidité des teintures —*

Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais.

Partie A03: Échelle de gris pour l'évaluation des décolorations.

3 Principe

Une éprouvette du textile, en contact avec des tissus témoins spécifiés, est roulée en un cylindre et placée dans le col d'un ballon contenant de l'eau bouillante. Le décoloration sur les tissus témoins est évalué avec l'échelle de gris.

4 Appareillage et réactif

4.1 Tube en verre, ouvert aux deux extrémités, ayant un diamètre intérieur de 3 cm, est monté dans un bouchon en liège et ajusté dans le col d'une fiole conique à large col, d'environ 2 litres de capacité. Dans le bouchon en liège est fixé un anneau en fil de fer dont la boucle est couverte par un tissu mince pour arrêter les projections. La fiole contient environ 0,5 litre d'eau, à laquelle on ajoute quelques petites billes (voir la figure).

4.2 Tissu témoin, de 10 cm × 4 cm¹⁾, composé du même genre de fibre que l'éprouvette.

4.3 Deux tissus témoins de coton, chacun de 10 cm × 4 cm.¹⁾

4.4 Feutre de laine, non teint, dégraissé.

4.5 Échelle de gris pour l'évaluation des décolorations (voir chapitre 2).

5 Éprouvette

5.1 Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe, utiliser une éprouvette composée mesurant 10 cm × 4 cm¹⁾, en plaçant successivement, sur un morceau de tissu témoin de coton (4.3), le tissu à soumettre à l'essai, un morceau de tissu témoin (4.2) et de nouveau un morceau de tissu témoin de coton (4.3). Rouler cette éprouvette composée en un cylindre avec le tissu à soumettre à l'essai, aussi près que possible du milieu.

5.2 Si le textile à soumettre à l'essai est du fil, le tricoter et utiliser une éprouvette de 10 cm × 4 cm¹⁾; la traiter comme indiqué en 5.1.

5.3 Si le textile à soumettre à l'essai est de la fibre en bourre, en peigner et comprimer une quantité suffisante pour former une nappe de 10 cm × 4 cm¹⁾, et placer la nappe sur un morceau de tissu témoin de coton (4.3); placer par-dessus successivement un morceau de tissu témoin (4.2) et de nouveau un morceau de tissu témoin de coton (4.3). Rouler cette éprouvette composée en un cylindre avec la fibre à soumettre à l'essai, aussi près que possible du milieu.

6 Mode opératoire

6.1 Porter à l'ébullition l'eau contenue dans la fiole conique. Envelopper l'éprouvette composée roulée en cylindre dans du feutre (4.4), de façon que l'ensemble glisse à frottement doux

1) La longueur de 10 cm peut être réduite, si le tissu à soumettre à l'essai est trop épais pour que le cylindre puisse pénétrer dans le tube. Pour faciliter l'enroulement, coudre à une extrémité l'éprouvette composée.